

COMMUNIQUE DE PRESSE

Michel Valache, nouveau Président de la FNADE

Lors de son conseil d'administration du 29 février, la FNADE (Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement) a élu Michel Valache à sa présidence.

Michel Valache est Directeur Général Adjoint de Véolia Propreté France depuis janvier 2010. Précédemment président du SNAD durant les 3 dernières années, Michel Valache vient d'être élu président de la FNADE pour un mandat d'une durée de 3 ans. Il déclare « *Mon ambition pour ce mandat est de faire reconnaître les qualités et valeurs de nos entreprises, celles de nos collaborateurs car nos entreprises ont eu un impact majeur sur l'évolution de nos métiers au cours des 20 dernières années. Elles sont prêtes aujourd'hui à accompagner les profondes mutations nécessaires qui nous attendent : industrialisation des métiers, en garantir l'innocuité, faire du déchet une Matière première et de l'Energie. Les entreprises de notre fédération seront la « société » du recyclage et de la valorisation des déchets inscrite dans une économie circulaire.* »

La FNADE, membre de la Fédération Européenne des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FEAD), représente au travers de ses neuf syndicats, 350 entreprises privées, 73 500 salariés en France et plus de 110 000 dans le monde, 13,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 1 200 sites de traitement, 79 millions de tonnes collectées, 78 millions de tonnes traitées dont 44 millions de tonnes valorisées.

Ses neuf syndicats sont :

- Le SNAD, Syndicat National des Activités du Déchet,
- Le SNIDE, Syndicat National des concepteurs et constructeurs des Industries du Déchet et de l'Environnement,
- Le SVDU, Syndicat national du traitement et de la Valorisation des Déchets Urbains et assimilés,
- La FAMAD, Chambre syndicale nationale des FABricants de MATériels de nettoyage, de collecte et de traitement des Déchets,
- Les Entrepreneurs de la Filière Déchet, GROUPEMENT,
- Le SYPREA, SYndicat des Professionnels du Recyclage en Agriculture,
- L'UPDS, Union des Professionnels de la Dépollution des Sites,
- Le SYVED, Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets,
- Le SN2E, Syndicat National des Bureaux d'Études Environnement.

La FNADE couvre les activités de collecte des déchets solides, l'exploitation des centres de tri, de compostage, de valorisation énergétique, l'exploitation des centres de stockage de déchets, la propreté urbaine, la construction de centres de traitement, la fabrication des matériels et équipements destinés au traitement des déchets, la dépollution des sols, la collecte et le traitement de déchets dangereux, le recyclage agricole et le conseil et l'assistance à maîtrise d'ouvrage, à maîtrise d'œuvre et l'ingénierie dans les activités de la collecte, de traitement et de valorisation des déchets.

La FNADE représente ses adhérents et leurs syndicats auprès des pouvoirs publics (aux niveaux européen, national, régional et départemental), des autres organismes professionnels et des instances de normalisation française et européenne. Elle coordonne les opérations de communication et la défense des intérêts des professionnels du secteur de la propreté.

Contacts presse :

Vincent LE BLAN

FNADE

33 rue de Naples – 75008 Paris – Tél. : 01 53 04 32 90 – Fax : 01 53 04 32 99 – Port. : 06 14 35 80 21

e-mail : v.leblan@fnade.com

Muriel OLIVIER

VÉOLIA PROPRETÉ - 169 avenue Georges Clemenceau - Parc des Fontaines 92735 Nanterre Cedex -

Tél. : 01 46 69 38 05 - Port. : 06 14 68 37 05 - e-mail : muriel.olivier@veolia-proprete.fr